

Demandes d'engagement en prévention de l'itinérance jeunesse

DE LA COALITION JEUNES+



QUAND PRÉVENIR DEVIENT UNE URGENCE

Pourquoi investir dans la prévention ?

Malgré des politiques en place depuis 2010, l'itinérance au Québec continue de croître, révélant les limites d'approches centrées sur l'urgence. Chez les jeunes, elle résulte souvent de ruptures précoces et de vulnérabilités accumulées. Miser sur la prévention permet d'agir sur les causes profondes, de mieux soutenir les jeunes et de réduire durablement les coûts humains, sociaux et économiques.

Pourquoi est-ce urgent d'agir ?

Les racines de l'itinérance adulte se trouvent souvent dans la jeunesse : **44 %** des personnes itinérantes ont connu leur premier épisode avant l'âge de 25 ans. Chez les jeunes ayant été placés par la DPJ, le risque est encore plus élevé : **33 %** vivront au moins un épisode d'itinérance avant l'âge de 21 ans.

Face à l'urgence, il est impératif d'agir immédiatement par des mesures concrètes et ciblées, tout en posant les fondations d'une transformation profonde et durable des systèmes afin de prévenir, plutôt que subir, l'itinérance jeunesse.

UN LEADERSHIP FORT : PRIORISER LA PRÉVENTION

Il est temps de changer de cap : passer de la gestion de crise à une action en amont, s'attaquer aux causes profondes et faire de la prévention une priorité. Un choix qui exige un leadership fort, du courage et un engagement politique réel.

■ Les trois angles de la prévention

Un leadership fort implique de prioriser la prévention sous trois angles.

- **Prévention universelle** - regroupe les mesures destinées à l'ensemble de la population afin de réduire les facteurs structurels qui augmentent le risque d'itinérance.
- **Prévention ciblée** - vise des groupes ou des personnes identifiés comme étant plus à risque de vivre une situation d'itinérance.
- **Prévention de crise** - s'adresse aux personnes dont le risque d'itinérance est imminent.

■ Demande phare : Une stratégie dédiée en prévention de l'itinérance jeunesse

Faire de la prévention de l'itinérance chez les jeunes une priorité gouvernementale incontournable est essentiel. C'est pourquoi la recommandation phare de la Coalition Jeunes+ est :

De lancer un chantier visant à élaborer une stratégie interministérielle en prévention de l'itinérance jeunesse : intégrée, ambitieuse, structurante et coordonnée.

Cette démarche doit porter une vision claire à long terme, mobiliser les secteurs clés (santé, éducation, services sociaux, justice, logement) et assurer une réponse intégrée et efficace aux réalités complexes des jeunes à risque d'itinérance.

■ Trois demandes d'engagement à fort impact

Face à l'urgence, il est impératif d'agir immédiatement par des mesures concrètes et ciblées, tout en posant les fondations d'une transformation profonde et durable des systèmes afin de prévenir, plutôt que subir, l'itinérance jeunesse.

01 | Inscrire explicitement le droit au logement dans la Charte québécoise des droits et libertés. *(Prévention universelle)*

02 | Identifier rapidement les familles à risque afin d'assurer un contact dans les 48 à 72 heures, une évaluation dans les 7 jours et une orientation vers les services adaptés dans les 14 jours. *(Prévention ciblée)*

03 | Mettre en place un programme provincial de transition vers l'autonomie offrant aux jeunes issus de la protection de la jeunesse un soutien financier adéquat pour couvrir les besoins essentiels et un accompagnement psychosocial pour prévenir l'itinérance. *(Prévention de crise)*

« Chaque dollar investi en prévention détourne un jeune de la rue, chaque dollar non investi rapproche une société de l'échec. Il est temps de fermer le robinet ! »

QUI EST LA COALITION JEUNES+ ?

La Coalition Jeunes+ est une initiative québécoise visant à prévenir l'itinérance chez les jeunes. Elle rassemble jeunes à savoir expérientiel, organismes, chercheurs et partenaires, en plaçant les jeunes au cœur des décisions et des actions. Par la mobilisation, la sensibilisation et le plaidoyer, elle veut influencer les politiques publiques et améliorer durablement les pratiques en prévention de l'itinérance.